

MAIRIE
DE
SAINT ROMAIN
CHARENTE

Code Postal 16210

Tel : 05 45 98 51 25
Fax : 05 45 98 56 96

Le Petit Rominois

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES

⇒ ☺ Décembre 2018 N° 47 ☺ ⇐



Le Mot du Maire

Chères Rominoises, Chers Rominois,

2018 s'achève laissant à chacun le souvenir d'une année plus ou moins bénéfique, voici déjà 2019, avec je l'espère, toujours un peu plus de bonheur, de santé, et de réussite pour tous. Je voudrais avec l'ensemble du Conseil Municipal et des salariés vous offrir tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Mes premiers mots iront naturellement à celles et ceux qui ont été confrontés, éprouvés, par des accidents de la vie, qui se retrouvent seuls, malades, âgés ou isolés. J'adresse à tous un message d'espoir et de chaleur humaine, et je vous souhaite de trouver pour 2019 toutes les forces nécessaires pour surmonter ces épreuves. Nos aînés de 65 ans et plus ne sont pas oubliés puisqu'ils sont invités le dimanche 13 janvier 2019 au repas traditionnel toujours préparé et servi par le Conseil Municipal. Venez nombreux, c'est un moment d'échange, et de convivialité. N'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au 05 45 98 51 25, ou en remplissant le coupon qui se trouve au dos de ce journal.

Cette nouvelle ère nous impose d'être vigilants, après les attentats, les manifestations de tout ordre, la réforme des collectivités, la hausse du prix du carburant, la diminution des services publics, etc..., autant de sujets qui rendent l'action politique incertaine et compliquée. Nous souhaitons que cette situation évolue favorablement dans les prochains mois et que notre collectivité puisse conserver son dynamisme en assurant un développement durable et harmonieux en y ajoutant notre communauté de communes Lavalette Tude Dronne.

Nos travaux : l'aménagement du bourg est terminé, nous avons dû intervenir maintes fois pour modifier certains ouvrages. Merci aux riverains qui nous ont soutenus, maintenant nous avons tous plaisir à retrouver un bel espace de vie.

Le lotissement « Les Hauts de Fontblanche » compte maintenant 5 habitations bientôt 6. Je rappelle que le prix du m² est de 8,71€ TTC, montant très attractif mais nécessaire pour conquérir des habitants et faire remonter le chiffre de la population. Le recensement du début de l'année ne dénombre que 512 habitants, alors que nous étions 545 au dernier comptage.

Après le bourg, la numérotation des habitations dans les lieux-dits est en cours. Nous attendons la validation du diagnostic d'adressage par l'Agence Technique Départementale. Les numéros seront installés en 2019. La domiciliation permettra une meilleure efficacité des services d'urgence, SDIS, Police, Poste, ERDF, etc..., grâce à une localisation des domiciles à partir d'une adresse précise. Par la suite vous devrez effectuer votre changement d'adresse sur tous vos papiers (carte grise, factures d'eau, d'électricité...).

Le dossier des pistes forestières est en cours, il reste encore de nombreuses démarches avant d'en effectuer les travaux. Nous essaierons de poursuivre notre gestion, toutes ces réalisations se font sans augmentation des impôts.

Une lecture attentive de votre feuille d'impôts permettra à chacun de vérifier que la part communale n'aura pas bougé. Je ne terminerai pas sans remercier les Adjointes, les Conseillers Municipaux, pour leur investissement, le Personnel Communal, et les Responsables des associations pour leur implication dans la vie quotidienne.

Permettez-moi d'avoir une pensée toute particulière pour notre ancien Maire Pierre Ribéreau décédé le 24 mai et Mme Jacqueline Leperre ancienne Conseillère Municipale, elle aussi partie le 19 juin 2018.

J'espère que 2019 sera pour tous une année de bonheur et d'épanouissement au contact des autres. Je vous souhaite d'excellentes fêtes et je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Lucette TERRACOL

Bonne
ANNÉE 2019

ÉTAT CIVIL

INFORMATIONS suite

Décès :

Mme Georgette POISSON épouse de M. Pierre Georges RIBEREAU est décédée à Barbezieux Saint Hilaire, le 23 octobre 2018 à l'âge de 85 ans. Elle demeurait au Petit Fonteneau.

Inhumation

Mme NEVEU Paulette épouse de M. Jacques PYCHARDY est décédée à Barbezieux Saint Hilaire, le 8 Novembre 2018 à l'âge de 87 ans. Elle demeurait à Chalais.

Mme DUROUSSEAU Paulette est décédée à Périgueux, le 9 Décembre 2018 à l'âge de 92 ans. Elle demeurait à Bonnes.

A ces familles, nous adressons nos très sincères condoléances.

NOUVEAUX HABITANTS :

Rue du Mondoux :

M. BRUANT Julien au N°7.

Lotissement Les Hauts de Fontblanche :

M. TREMBLAY Michaël au n°3Bis

Mme METAYER Véronique au n°3

Valette :

M. et Mme CHANTRE

Rue des Sports :

M. et Mme MARTY à la place de M. et Mme BONNET Jean-Marc au n° 6.

La Vergne :

M. et Mme GOURLIA et leurs enfants.

Rue de la Mairie :

M. et Mme WILSON en remplacement de M. et Mme HEDDICH GREY au n°3.

Bienvenue à tous.

INFORMATIONS

Horaires d'ouverture de la Trésorerie de Chalais :

Ouverture au public les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Fermée les mercredis et vendredis toute la journée.

Recensement pour le Service National :

Une obligation, (un rappel !)

Tout citoyen, garçon ou fille, âgé de 16 ans est désormais tenu de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent sa date d'anniversaire à la mairie de son domicile, muni de sa carte d'identité ainsi que du livret de famille de ses parents. Vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

Subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) :

L'Anah propose des aides financières :

- aux propriétaires occupants désireux de réaliser des travaux :
 - D'économie d'énergie en vue de réduire la facture énergétique ;
 - D'adaptation au handicap ou de maintien à domicile dans le cadre du vieillissement.

Ces aides sont soumises à des critères de ressources. Une demande en ligne peut-être initiée sur le site monprojet.anah.gouv.fr.

- aux propriétaires souhaitant réhabiliter un logement en vue de louer à des ménages aux revenus modestes.

Pour tous renseignements, la délégation locale de l'Anah est à la disposition des propriétaires au 05.17.17.38.29.

Permanence de Mme LABROUSSE Christine et M. JOBIT Didier Conseillers départementaux – Canton Tude et Dronne

A la mairie d'Aubeterre sur Dronne de 18h30 à 19h30 les mercredis 9 janvier, 13 février, 6 mars, 3 avril, 5 juin, 3 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2019. Prendre rendez-vous au 05 16 09 75 15 ou 05 16 09 69 78.

A la Mairie de Chalais de 10h00 à 11h30 les lundis 7 janvier, 4 février, 4 mars, 8 avril, 6 mai, 3 juin, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2019.

Pour toutes les personnes en incapacité de se déplacer, des rendez-vous individuels peuvent être organisés près de chez vous.

Pour plus d'informations, contactez le 05 16 09 75 15 ou 05 16 09 69 78.

Le Multiple Rural

Mme Dupuy vous informe des horaires de la superette :

Le lundi 9h30 à 12h30 et de 16h00 à 18h30

Les mardis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h30 et de 16h00 à 18h30

Le jeudi et le samedi de 9h00 à 12h30 **fermé l'après midi**

Et le dimanche de 9h30 à 12h00

La superette sera fermée le 25 Décembre 2018 ainsi que le 1^{er} et le 2 Janvier 2019.

n'hésitez pas à signaler à Mme DUPUY vos commandes

☎ 05 17 21 60 97

Mme DUPUY vous remercie de votre fidélité, et vous souhaite pour 2019, une bonne et heureuse année et une bonne santé

Les activités du Conseil Municipal :

Réunion du jeudi 19 juillet 2018 :

Modification des statuts du SIAEP Sud Charente

Suite à la prise de compétence « eau » de la communauté d'agglomération Grand Angoulême, il y a lieu de mettre à jour la liste des membres du SIAEP. Il est aussi nécessaire d'acter la transformation du syndicat intercommunal en syndicat mixte. Le CM donne son accord.

Lotissement les Hauts de la Combe (prix de vente du lot n°2)

Madame le Maire explique au CM qu'il serait judicieux de revoir le prix du lot N°2 au lotissement le Hauts de la Combe, afin d'encourager le développement économique et favoriser au maximum la construction. De ce fait le prix de vente de ce lot est fixé à 7.05€ TTC le M². Ce prix prend en compte la nouvelle réglementation de la TVA.

Bus scolaire, rentrée scolaire 2018-2019

Compte tenu de la fermeture des écoles de Bonnes et de Laprade une nouvelle organisation est prévue pour la rentrée scolaire 2018-2019. Le ramassage scolaire d'école à école sera assuré par la société Lachaud. Le bus communal sera supprimé du fait des nouveaux horaires. Le CM réfléchit à la vente de ce véhicule.

Calitom : étude sur l'installation de colonnes enterrées

Le CM donne son accord pour la réalisation d'une étude par Calitom concernant un projet d'installation de colonnes enterrées. Ce sont des dispositifs de collecte des ordures ménagères de grande contenance dont la cuve est enterrée sous le niveau de la voirie.

Point sur les travaux, aménagement du puits

Mme le Maire propose deux solutions concernant le puits sur la place de l'Eglise. A savoir soit un aménagement de celui-ci soit la mise en place d'une fontaine. Un complément d'information a été demandé à M. GOUEDO architecte.

Réunion du jeudi 11 octobre 2018 :

Tarif chauffage

Comme tous les ans il est nécessaire de revoir le montant des charges locatives concernant le chauffage des logements communaux ainsi que pour les utilisateurs des bâtiments communaux. A ce jour le tarif était de 0.087€ le Kilowattheure. Suite à une augmentation des coûts de l'entretien et de l'exploitation de la chaudière le CM décide de fixer le prix du kilowatt à 0.089€ à compter du 1^{er} novembre 2018.

Convention de mise à disposition ponctuelle de la salle des fêtes dans le cadre des activités physiques et sportives avec la CDC

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne souhaite mettre en place un projet de sport santé à destination d'un public en situation de vulnérabilité sociale, et demande l'accès ponctuel à la salle des fêtes. Cette action dénommée « Je sport de chez moi ! » a pour objectif de permettre aux plus fragiles de se remettre à la pratique régulière d'une activité physique, de les accompagner de la manière la plus individualisée possible vers une intégration sociale qui leur convienne et, enfin, vers une pratique physique autonome.

Réunion du jeudi 11 octobre 2018 (suite):

Les séances débuteraient à partir du mois novembre tous les mardis de 15h15 à 16h15. Il est donc nécessaire de signer une convention de mise à disposition ponctuelle des locaux dans le cadre de ces activités. Le Conseil donne son accord.

Assainissement : Etat des non-valeurs présenté par le trésorier

Madame le Maire explique que Monsieur le Receveur Municipal ne peut recouvrer sur le budget de l'assainissement le montant de la redevance de 2012, 2015, 2016 et 2017 s'élevant à 617.82€ En conséquence, le comptable public demande l'admission en non-valeurs de ces pièces.

Examen du devis des volets pour les logements Berthelomet (18 et 20 Rue de la Mairie)

Mme le Maire présente le devis de la société MOTARD pour la pose de volets roulants aux logements communaux situés 18 et 20 Rue de la Mairie pour un montant total de 2976.16€ TTC. Le Conseil Municipal donne son accord

Puits place de l'Eglise

Une nouvelle proposition d'aménagement a été faite pour le puits situé place de l'Eglise. Les avis sont partagés une décision sera prise ultérieurement.

Construction d'un bâtiment de rangement à côté de la salle des fêtes : examen des plans

Examen des plans et chiffrage du projet.

Questions diverses

Panne sur le tracteur JOHN DEERE

Demande d'achat pour un terrain communal à La Baillargerrie Chemin piétonnier au lotissement Les Vignes : le Conseil Municipal revient sur sa décision de ne pas mettre en place des blocs de pierres aux extrémités pour des raisons de sécurité. Des panneaux d'interdiction de circuler ont été posés et suffisent à réglementer ce passage.

Réunion du dimanche 11 novembre 2018 :

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Ce rapport fait état des volumes traités et des coûts de ce service.

Après cette présentation le C. M. adopte celui-ci.

Vente parcelle La Baillargerrie

Mme le Maire fait part au Conseil de la demande d'un administré qui sollicite la possibilité d'acquérir un terrain communal, jouxtant sa propriété au lieu-dit « La Baillargerrie », cadastré ZN 150 d'une superficie de 394m². Après accord des riverains, il se porte acquéreur de cette parcelle pour un montant de 300€. Sachant que cette parcelle ne présente pas d'intérêt pour la commune, le CM donne son accord pour la vente.

Demande d'aide aux communes charentaises suite au sinistre du 4 juillet 2018

Mme le Maire donne lecture du courrier de demande d'aide aux communes sinistrées suite aux intempéries qui ont eu lieu en Charente le 4 juillet 2018.

Réunion du dimanche 11 novembre 2018 (suite):

Suite à l'ampleur des dégâts elle propose au CM le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 300€ afin de venir en aide aux citoyens des communes impactées. Le CM accepte ce versement.

Création local de rangement à côté de la salle des fêtes et terrain de boule

Local de rangement

L'entreprise Dumas et Geay nous a fait parvenir un devis pour les travaux de gros œuvre (terrassment et maçonnerie). Des devis complémentaires sont demandés pour la réalisation de la charpente et de la zinguerie. Terrain de boules

L'entreprise Naudin a établi un devis pour la réalisation de ce projet.

Questions diverses

Bus scolaire : Mme le Maire explique qu'une offre d'achat a été faite pour l'achat du bus pour un montant de 4 500€ HT.

Réunion du mardi 11 décembre 2018 :

Repas des Aînés prévu le 13 janvier 2019

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu le 13 janvier 2019 et sera animé par l'orchestre DIAPASON.

Approbation du rapport de la CLECT du 8 novembre 2018

Mme le Maire donne lecture du compte rendu de la commission d'Evaluation des Charges transférées (CLECT) de la CDC Lavalette Tude Dronne qui s'était

Réunion du lundi 18 décembre 2017 (suite) :

réunie le 8 novembre 2018 concernant les modalités et le montant de calcul des attributions de compensation correspondant à la compétence « communications électroniques » ainsi que sur les AC définitives 2018 tenant compte de cette compétence.

Travaux local de rangement à côté de la salle des fêtes et terrain de boules (permis de construire)

Quelques modifications sont apportées au projet initial afin de rendre le bâtiment plus fonctionnel.

Adressage des villages

Présentation du projet de numérotation des habitations dans tous les villages de la commune.

Voirie 2019

Il y a lieu de définir les voies communales qui nécessitent des travaux, de plus un devis sera demandé pour la partie du chemin blanc des Bertandries qui n'avait pas été fait en 2018.

Préparation du journal

Toutes les associations sont invitées à participer à l'élaboration du petit Rominois.

Questions diverses

Une personne du village du champ demande une autorisation pour l'installation d'un Food truck itinérant devant la salle des fêtes deux fois par semaine.

Vente du bus : 4 500€

La Société de chasse



La société de chasse

La société de chasse participe activement aux battues et répond au mieux à la demande des propriétaires pour chasser et détourner les nuisibles des cultures. 20 chevreuils, 11 sangliers, 3 renards et 1 cerf ont été prélevés cette année.

Deux événements festifs sont prévus :

- **Samedi 2 Mars 2019 : Repas de chasse.**

- **Dimanche 7 Juillet 2019 : journée pédestre Trail VTT.**

La société de chasse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

LE VELO CLUB

Le **VELO CLUB SAINT ROMAIN** : (Les membres du bureau et licenciés) vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019 et vous informent des manifestations qu'ils souhaitent organiser dans le premier semestre de la nouvelle année :

- **Samedi 26 Janvier** : Galette des rois.
- **Dimanche 27 janvier** : Loto
- **Samedi 20 Avril** : Course à Saint Romain.
- **Samedi 25 Mai** : Course à Nabinaud.
- **Samedi 21 Juin** : Course à Saint Romain (nocturne).
- **Samedi 6 juillet** : Course à Saint Séverin.
- **Jeudi 15 Août** : Course à Bors de Montmoreau.

L'assemblée générale a eu lieu le 13 Octobre 2018 avec la reconduction de tous les membres du bureau.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé au repas du Téléthon ainsi que tous les marcheurs, vététistes et cyclos qui ont emprunté les circuits sportifs qui leurs ont été proposés. Les enfants de l'école qui à leur façon ont contribué à la réussite de cette journée de solidarité.



Le Comité des Fêtes

En cette fin d'année le comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. Qu'elles soient placées sous le signe de la joie et la bonne humeur.

Chaque année vous êtes de plus en plus nombreux à participer à nos manifestations. C'est pour nous un réel bonheur et un encouragement à mettre en place de nouvelles animations.

Nous avons donc la joie de vous annoncer un week-end festif pour la Saint Jean 2019. Trois jours où vous pourrez retrouver vélo, méchoui et brocante. On vous espère nombreux, rendez-vous donc du 21 au 23 juin 2019.

En attendant, au nom du comité des fêtes et en mon nom nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019.

Le Président JOURNET Thierry

L'A.D.M.R.

Rappel : la personne responsable de l'association sur notre Commune est :

- Mme CLOUZEAU ☎ 05 45 98 17 01

Une permanence est assurée à Aubeterre ☎ 05 45 98 40 81

Le mardi 8h30 à 10h, Le mercredi de 9h à 10h15, Le jeudi de 8h30 à 10h, L'agent administratif tient une permanence tous les lundis de 9h30 à 12h00

En cas d'urgence le 05 45 37 00 50 est à votre disposition à Saint Yrieix.

L'ADMR vous propose des repas chauds et savoureux réalisés par la maison de retraite de Chalais, livrés à votre domicile entre 11 h 30 et 13 h

Contactez : Mme CONSTANTIN ☎ 05 45 98 16 59, Mme BENOIT ☎ 05 45 98 40 96
OU 06 12 91 69 28

Le repas et la fête de l'ADMR auront lieu à Bellon le dimanche 14 juillet 2019.

M. le Président cherche des personnes bénévoles afin de consolider l'association.

BONNE ANNEE ET BONNE SANTE A TOUS.

Vie Scolaire

Effectifs à la rentrée :

L'école compte 46 élèves répartis ainsi :

20 élèves font l'effectif de la Directrice Mme RULIN (CE1, CE2).

La classe de M. BECQUE rassemble 26 élèves (CM1, CM2).

Représentants de parents d'élèves :

Mme DOUGAL, Mme LEPARC, Mme CHARNEAU et Mme TERMOTE.

Intervenants :

Mme VILLIEN Maud EVS intervient deux matinées et deux après-midis dans la classe des CM.

Mme NADON Lucie assure la garderie du matin de 7h30 à 8h35.

Mme BONNET Brigitte et Mme LAFRAIS Nicole gèrent l'accueil des élèves à la cantine en 2 services.

Mme CHATENET Nelly surveille la cour durant la pause du déjeuner.

Mme BONNET intervient le lundi tous les 15 jours à la bibliothèque.

M. DABLIN Philippe intervient le mardi après-midi en EPS.

M. MARTY Pierre dessinateur intervient dans la classe des CM dans le cadre d'un projet de mise en valeur de monuments historiques régionaux : « Eglise Monolithe ».

Activités scolaires :

Projet en cours :

- Intervention d'un auteur de BD, Pierre MARTY, pour répondre à un projet initié par le CD de la Charente, la DRAC et le CNBDI autour d'un monument du patrimoine architectural local, à savoir, l'église monolithe d'Aubeterre sur Dronne. Une présentation des travaux est programmée pendant l'édition 2019 du festival international de la BD d'Angoulême.
- Participation à des ateliers créatifs en vue du marché de Noël qui se déroulera le 11 décembre à la salle communal de Saint Romain.
- Intervention dans la classe de CE1-CE2 d'une animatrice de Charente Nature autour du compost.
- Correspondance entre la classe de Mme RULIN et une classe de CE1-CE2 de l'école de Péreuil.

Projet à venir :

- Participation à la 1^{ère} séance du dispositif Ecole et Cinéma autour des courts métrages « Petites Z'Escapades » pour les élèves de CE1-CE2 et du film E.T. l'extraterrestre pour les élèves de CM.

Les Ordures Ménagères

Jours de collecte : depuis le 3 avril 2017

SACS JAUNES :

Règle générale : les vendredis tous les 15 jours depuis le 07/04/2017 sauf cas particuliers pour certains villages (Puycheni, l'Aubrie, Le Petit Mainot, Thiollet et Foncharrière) qui sont collectés les jeudis après-midi tous les 15 jours depuis le 13/04/2017 et Le Marzat qui est collecté le mardi après-midi tous les 15 jours depuis le 04/04/2017.

SACS NOIRS :

Règle générale : tous les jeudis après-midi depuis le 06/04/2017 sauf cas particuliers pour certains villages (Puycheni, l'Aubrie, Le Petit Mainot, Thiollet et Foncharrière) qui sont collectés tous les lundis après-midi depuis le 03/04/2017 et le village de Laporte qui est collecté tous les lundis matin depuis le 03/04/2017.

Pour plus d'informations, contactez le N° Vert 0 800 500 429 ou bien le site internet www.calitom.com

Vous disposez de trois endroits pour déposer le verre :

Place de l'Ecole

Lotissement les Vignes

A côté du garage communal

Lorsque qu'il y a un endroit où la benne est pleine, il serait judicieux de déposer ce verre dans l'une des autres citées ci-dessus, il en va de même pour les sacs noirs. Merci de votre compréhension.

Déchetterie de Nabinaud : ☎ (05 45 98 40 75)

Déposez désormais vos CD et DVD en déchetterie, ne les jetez plus dans votre sac noir, ils seront ainsi recyclés.

Mise en place d'un nouveau service d'élimination des pneus. Pour les particuliers, un service de dépôt est accessible à des dates précises, sur le site de Poullignac sur inscription uniquement en appelant le numéro vert de Calitom 0 800 500 429. Les dépôts sont limités à 4 pneus par foyer pour les véhicules légers et 2 pneus pour les motos. Ce service est gratuit. Les dates de collecte sont remises par simple demande soit auprès de l'agent de déchetterie soit au numéro vert 0 800 500 429, ou sont disponibles sur le site Internet www.calitom.com.

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et samedi de 9 h 12 h et de 14 h 18h.

Et le mardi de 9 h à 12 h.

Fermeture les mardis après-midi les mercredis vendredis et dimanches toute la journée.

Association Gym Amitié Détente

L'Association vous souhaite une bonne et heureuse année 2019

Si vous avez besoin : d'une petite activité physique, ou de vous changer les idées, venez nous rejoindre à la Salle des Fêtes.

Dany vous y accueillera avec plaisir.

Tous les Jeudis de 18 H 30 à 19 H 30

**Pour tous renseignements, téléphonez
au 05 45 98 59 18**



L'Association Loisirs

L'Assemblée Générale du 6 décembre a réuni les membres du Conseil d'Administration et de nombreux adhérents.

Pour l'année 2018, le nombre d'adhérents est de 42.

Pour chaque randonnée, la participation moyenne varie entre 15 et 20 marcheurs.

Les points marquants de ce 2ème semestre sont :

Mardi 17 juillet : Randonnée autour de l'étang de La Jemaye avec pique nique facultatif.

Mardi 18 septembre : Randonnée à partir du Moulin de Poltrot à Nabinaud avec les marcheurs de Brie sous Chalais suivie d'un repas, sur le site du moulin, offert par notre association aux randonneurs de Brie.

Jeudi 6 décembre : Assemblée générale et repas au restaurant à Bardenac.

Les statuts ont été revus et approuvés à l'unanimité par les adhérents.

Les comptes présentés par la trésorière ont été approuvés sans réserve.

Le tiers sortant a été renouvelé.

Le conseil d'administration est composé comme l'année précédente :

- Président : TALLON Jean-Marie
- Vice Présidente : CABOS Mado
- Trésorière : COUBES Myriam
- Trésorier adjoint : MARCELIN Gérard
- Secrétaire : SEGALINI Martine
- Secrétaire adjointe : TOURNESSI Jacqueline

Pour l'année 2019, la cotisation reste fixée à 22 euros. Elle nous permet entre autre de prendre en charge les frais de bus et de visites lors des sorties annuelles.

Venez nous rejoindre au sein de notre association. Nous vous accueillerons avec plaisir et simplicité. Vous pouvez venir de façon régulière mais aussi occasionnellement quand une sortie vous intéresse.

Renseignements :

Président : Jean-Marie TALLON 06 08 56 32 03

Secrétaire : Martine SEGALINI 06 81 52 00 28

Prochain rendez-vous le mardi 8 janvier pour une randonnée à Saint-Romain suivie de la galette à la Maison de la randonnée.

L'association vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2019.

AMICALE DES VOLONTAIRES ET BENEVOLES DU SANG



LES JEUNES PRENNENT LE RELAIS

Quelle joie particulière pour les amicalistes qui accueillent les donneurs à l'entrée d'une collecte de voir arriver des jeunes en nombre ! Ils arrivent parfois avec un membre de leur famille, souvent en petit groupe d'amis et ils donnent leur sang. Tout don a son importance pour les malades et les accidentés qui en ont besoin. En leur nom nous les remercions

Dès 18 ans, vous êtes considérés comme des adultes responsables, prouvez-le ! Vous trouvez que notre société n'est pas assez solidaire, montrez que vous êtes à la hauteur de vos convictions !

Vous n'avez pas envie de vous impliquer régulièrement dès aujourd'hui : c'est normal, nos donneurs habituels ne le sont pas devenus du jour au lendemain. Le geste médical du prélèvement vous impressionne et vous endolorit : vous serez déjà plus détendus lorsque vous reviendrez.

Car il serait inconcevable que vous ne reveniez pas, sauf contre-indication médicale. Depuis des dizaines d'années, le don bénévole et volontaire permet de transfuser dans les meilleures conditions de sécurité possible. Venez remplacer ceux que l'âge ou la maladie empêche de continuer à donner, ils seront heureux de savoir que le relais est là.

Nous vous attendons lors des prochaines collectes à Chalais, de 16 heures 30 à 19 heures 30 :

- **lundi 21 janvier**
- **lundi 8 avril**
- **lundi 17 juin**
- **lundi 19 août**
- **lundi 21 octobre**
- **lundi 23 décembre**

Vous pouvez également donner à une collecte dans une autre Commune ou au site de transfusion sanguine de l'hôpital de Girac selon vos disponibilités.

Pour tout renseignement s'adresser

- au Président de l'Amicale Marc Duflot 25 rue de la Montagne Verte 16210 CHALAIS
Tel 05 45 98 27 93 Email annie.duflot@laposte.net
- au site de transfusion de l'hôpital de Girac 16470 SAINT MICHEL Tel 05 45 91 46 44



Trions +FORT!

CAPSULES, DOSETTES, TUBES COUVERCLES ALUS

Les consignes de tri évoluent pour recycler toujours plus ! Désormais, tous les petits aciers et aluminiums se trient aussi : capsules de café et de thé, bouchons à vis, collerettes, opercules, capsules de bouteilles et de canettes, tubes, blisters de médicaments, bougies chauffe-plat, coiffes et feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires, feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage...). Tous vont dans le sac jaune !

Toutes les bougies chauffe-plat, les boîtes en alu, les coiffes et les feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires, feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage)



Tous les bouchons à vis, les collerettes, les opercules et les capsules de bouteilles et de canettes



Tous les blisters de médicament et les tubes en aluminium (vides)



Toutes les capsules de thé et de café en aluminium



Ces emballages s'ajoutent à la liste déjà existante des : bouteilles et flacons en plastique, papier, enveloppes, livres, catalogues, cartons, briques alimentaires, boîtes de conserve, bidons de sirop, canettes, pots de yaourt, de crème, barquettes de fruits et légumes, de plats préparés, films de pack d'eau, de prospectus, sachets surgelés, de chips, boîtes en plastique de chocolat en poudre, de confiseries ... Bref, de la cuisine à la salle de bain, comme dans toutes les pièces de la maison, tous les emballages se trient.

Alors, ensemble recyclons plus ! Chaque charentais trie 71 kg par an dans son sac jaune. Avec les nouvelles consignes, ce sont 60 tonnes de déchets en plus qui peuvent trouver une seconde vie.

Plus d'information sur trionsplusfort16.fr ou dans le nouveau guide du tri de Calitom (distribué avec le magazine Poubelle la Vie de janvier 2019) ou en téléchargement sur le site www.calitom.com.

JE TRIE L'ACIER, L'ALU ET TOUS LES PETITS ALUS DANS LES SACS JAUNES

Tous les
emballages
ni compactés,
ni imbriqués.



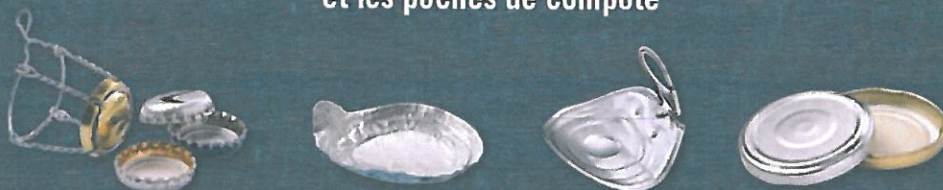
----- toutes les boîtes, bidons, barquettes et aérosols en métal -----



----- toutes les bougies chauffe-plat, les boîtes en alu,
les coiffes et les feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires,
feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage)



----- tous les sachets et capsules de café / thé
et les poches de compote

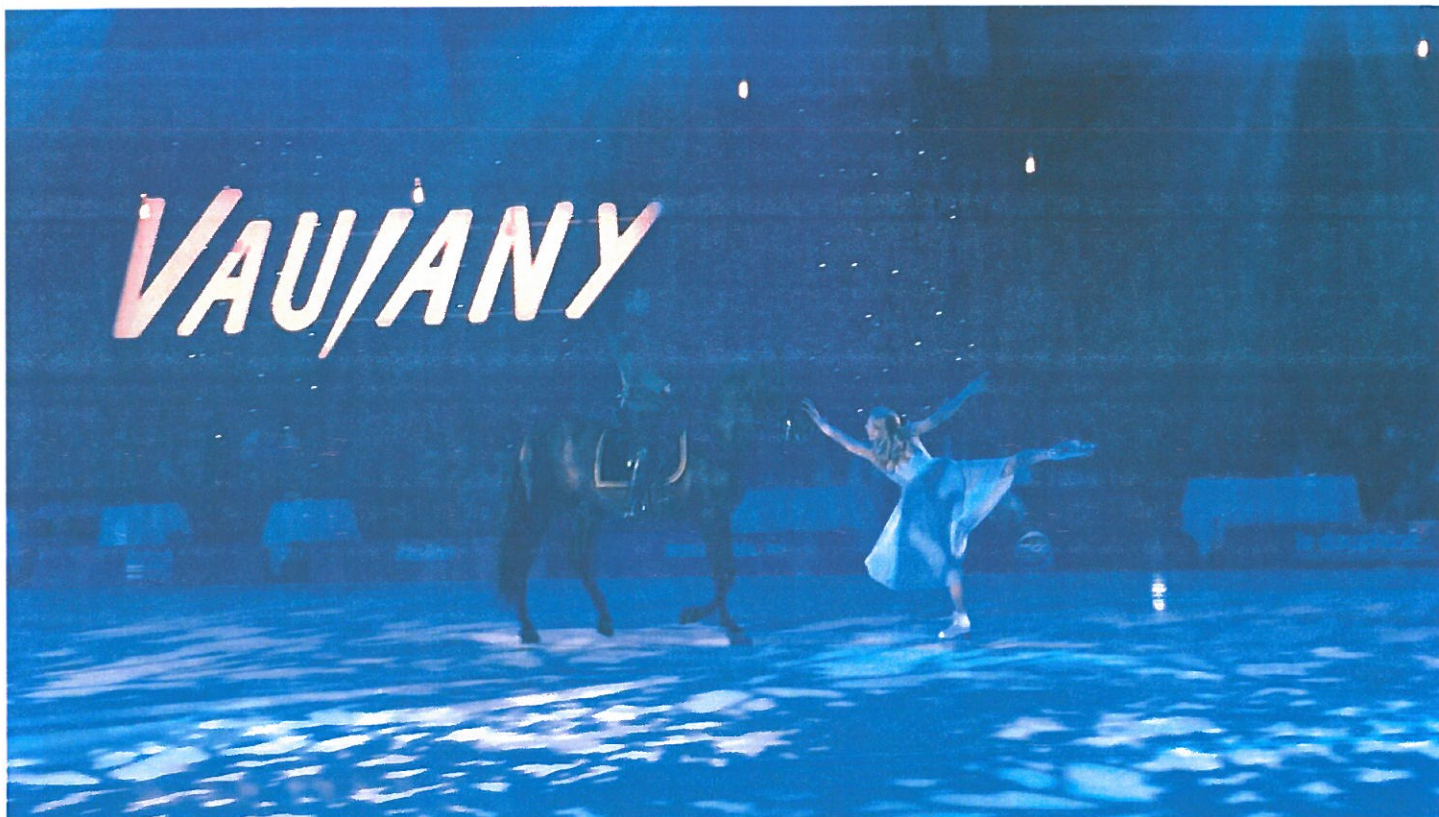


----- tous les bouchons à vis, les collerettes,
les opercules et les capsules de bouteilles et de canette



----- tous les blisters de médicament et les tubes en aluminium -----

! Les tubes et blisters de médicaments
doivent être vides avant d'être jetés !



Line Bonnet, habitante de St Romain, entraîneur d'équitation et de patinage artistique (patinoire de Nautilus pour l'association EXPRESSIONS), a participé, le week-end dernier, au gala international des stars de la glace à la patinoire de Vaujany, dans les Alpes. Le président de la Fédération Française des Sports de Glace, Mr Didier Gailhaguet, avait demandé à Line de chorégrapier, mettre en scène et interpréter deux nouveaux numéros avec son partenaire Yann Vaillé, cascadeur équestre et le célèbre cheval noir Vikingo de l'écurie de Mario Lurashi. Par ailleurs, Line, efficacement secondée par Mathilde Nargeot, est créatrice de la méthode SPIN, méthode d'entraînements de patinage pour cavaliers dans le but d'aider ceux-ci à travailler la souplesse des articulations, l'équilibre, la musculation et bien d'autres critères techniques. Le travail de Line est suivi de très près et en partenariat, par les chercheurs de l'institut français du cheval et de l'équitation (Cadre Noir De Saumur) qui sont venus, avant le début de la saison de patinage, mesurer, avec des capteurs, les dix cavaliers émérites qui participent à l'expérience. Après 2 heures de patinage sur glace par semaine et de la préparation physique au sol, les dix cavaliers seront mesurés à nouveau fin Avril, au moment de la clôture de la saison de patinage. Les ordinateurs pourront, à ce moment-là, donner leur analyse des mesures suite aux entraînements. De sa passion pour les deux sports, Line a créé un métier autant technique pour les initiés de patinage et d'équitation qu'artistique pour le plaisir de nous tous... Vous pourrez voir les exhibitions du trio Line, Yann et Vikingo, le dimanche 30 décembre à 13 h 30, sur France 3. (photo Mathilde Nargeot)



Le repas des anciens

Le Dimanche 13 janvier 2019 aura lieu le repas des aînés à la salle des Fêtes à 12 heures. Toutes les personnes de la commune âgées de 65 ans ou plus y sont conviées gratuitement. Nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire en retournant le coupon ci-joint à la Mairie de Saint Romain dès que possible. Si vous désirez vous faire accompagner par quelques parents ou amis vous pouvez les inscrire moyennant une participation de 18 € par personne.



Coupon réponse

Monsieur _____, Madame _____, participeront au repas des Aînés.

Nous serons accompagnés par _____ personnes.